



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 janvier 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-01-05 / AIDE DE MADAME JULIE PARIS POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère doit produire un budget pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière à besoin de soutien pour produire le budget;

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Paris à proposée sont aide;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Pinette et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon et résolu,

QUE le Conseil accepte l'aide de Madame Julie Paris selon les termes discuté.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 janvier 2026**.

Annick Girouard
Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459